

Motojuris : des motards avocats qui défendent les motards



Bonne nouvelle pour tous les amoureux des deux-roues : un tout nouveau service entièrement dédié aux motards vient de voir le jour. Il s'agit de [Motojuris](#), une équipe d'experts (avocats et médecins) mais surtout de passionnés de moto, qui se mettent au service de leurs pairs.

Motards au quotidien et pilotes occasionnels, M^e Patrick de la Grange (associé au sein du cabinet [GF Avocats](#)) et M^e Pierre-Étienne Kuehn ayant constaté que les dédommagements faisant suite à un accident de la route étaient souvent largement en deçà de ce que les motards seraient en droit d'espérer, ont décidé de réagir.

“Motards, vous avez des droits !”

Le service est simple : vous avez été victime d'un accident de la route, d'un préjudice physique et/ou moral ; sans attendre l'offre des assureurs, Motojuris propose d'estimer gratuitement l'indemnisation qui vous est due. En moins de 48h, vous recevez le diagnostic de conseillers juridiques spécialisés dans les accidents de la route. Vous n'avez qu'à détailler votre accident ou expliquer votre litige sur la [plateforme en ligne](#), un véritable retour d'expert vous est garanti. Motojuris intervient également pour la défense des motards dans leur pratique quotidienne : accident responsable, litige de la consommation ou droit routier. Ce nouveau service répond à un besoin avec une volonté d'innover ; en effet, le processus est entièrement dématérialisé, ce qui fluidifie la démarche (gain de temps, rapidité, efficacité).

Motojuris présent aux 24h du Mans moto

Pour officialiser le lancement de Motojuris, quoi de mieux que les 24h du Mans moto ? A l'occasion du grand rassemblement d'amateurs de sports mécaniques qui se tiendra les 15 et 16 avril prochains, l'équipe Motojuris est très fière de sponsoriser le Ducati Esprit Racing Team, qui chevauchera une Ducati 1299 en catégorie EWC Supertwin.

Que le succès les accompagne !

